



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 27 août 2019
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 juillet 2019
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Désignation du maire suppléant (20190727-625)
 - 6.2 Octroi du contrat suivant :
 - 6.2.1. SA-1168-AD-19 Contrat de services de télécommunications mobiles (20190727-626)
 - 6.3 Renonciation de servitude – Lot 3 089 122 du cadastre du Québec - 550, rue du Curé-Lamarche (20190817-674)
 - 6.4 Désignation d'un célébrant de mariages et d'unions civiles (20190817-684)
7. **Finances municipales**
 - 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
 - 7.2 Approbation des prévisions budgétaires amendées pour 2019 de l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu (OMH) et paiement de la contribution 2019 (20190427-335)

- 7.3 Utilisation au fonds de parcs pour l'aménagement d'une balançoire inclusive universelle au parc Marquis-de-Montcalm (20190803-634)
- 7.4 Dépense supplémentaire - Travaux de surfacage de rues 2019 (20190817-686)
- 7.5 Demande aux gouvernements du Canada et du Québec pour la réaffectation d'une subvention (20190824-697)

8. **Ressources humaines**

- 8.1 Embauche sur une base temporaire au poste de chargé de projets - cadencage et santé et sécurité au travail pour le Service des travaux publics (20190720-619)
- 8.2 Congédiement d'un employé (20190803-627)
- 8.3 Affectation sur une base temporaire au poste d'adjointe administrative à la mairie (20190817-658)

9. **Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Autorisations diverses – Activité « Défi Je Bouge » - 2019 (20190720-607)
- 9.2 Utilisation de la piste de vélo de type BMX pour la tenue des « Finales provinciales de BMX » - 2019 (20190720-609)
- 9.3 Autorisation pour la tenue de l'événement Fête urbaine (20190810-649)
- 9.4 Fermeture de rues pour un tournage cinématographique (20190824-696)

10. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-300-IN-19 Travaux de remplacement des disjoncteurs de l'entrée principale de la station d'épuration (20190810-641)
 - 10.1.2 SA-302-IN-19 Services professionnels – Plans et devis – Réfection des infrastructures - rues Bouthillier Nord, Saint-Georges et Saint-Pierre (20190720-608)
 - 10.1.3 SA-311-IN-19 Travaux de traitement in situ des sols en place - Lot 5 077 286, rue Labrèche (20190817-679, 20190817-675 et 20190817-676)
- 10.2 Acquisition d'une servitude – Partie du lot 4 258 334 (La Trinquette) - Travaux de réaménagement de l'entrée nord du centre-ville (20190720-610)
- 10.3 Acquisition d'une parcelle de terrain - rue Lapalme (20190720-605)
- 10.4 Autorisation pour présenter une demande de certificat d'autorisation - Prolongement de la rue De Maupassant (20190817-682)

11. **Toponymie et circulation**

- 11.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement - rues Bella, Châteauguay, Joseph-Albert-Morin et boulevard Saint-Joseph (20190713-591, 20190713-598, 20190615-507 et 20190817-680)
- 11.2 Modification de deux numéros civiques pour les propriétés situées entre le 445 et le 447 de la 15e Avenue (20190810-648)
- 11.3 Modification d'un numéro civique pour la propriété située au 4, rue Émile-Bouchard (20190810-647)

12. **Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
 - 12.1.1 SA-2635-TP-19 Fourniture et livraison de deux (2) véhicules électriques neufs 2019 (20190803-629)
 - 12.1.2 SA-2629-TP-19 Fourniture et livraison d'un chariot élévateur neuf 2019 ou plus récent (20190713-604)
 - 12.1.3 SA-2656-TP-19 Services professionnels pour la caractérisation environnementale des sites Caldwell 1 et 2 (20190810-657) (*gré à gré*)
- 12.2 Rejet des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres relatif à l'agrandissement et au réaménagement des bibliothèques Adélarde-Berger et L'Acadie (20190810-645)
- 12.3 Octroi de contrats pour la fourniture et la livraison de véhicules usagés (20190803-630, 20190803-631 et 20190803-632)
- 12.4 Résiliation du contrat pour la fourniture et la livraison de six (6) véhicules électriques Nissan Leaf 2019 (SA-2610-TP-19) (20190817-662)
- 12.5 Octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements d'urgence pour trois (3) véhicules usagés pour le Service de police (20190810-646)

13. **Sécurité publique**

- 13.1 Signature d'une entente avec « Justice alternative du Haut-Richelieu » - Enlèvement de graffitis sur les bâtiments et équipements municipaux (20190713-596)
- 13.2 Signature d'un protocole d'entente avec la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) relatif à la communication de renseignements via le système de reconnaissance de plaques d'immatriculation (SRPI) (20190810-642)
- 13.3 Signature d'un protocole d'entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne avec les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville (20190824-691)

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2019-4578 Michel A. Caron - Immeuble situé au 111, rue du Boisé-de-l'Île (20190810-656)
 - 14.1.2 DDM-2019-4591 André Angers - Immeuble situé au 1691, rue Bellerive (20190817-663)
 - 14.1.3 DDM-2019-4592 Yannick Cyr - Immeuble situé au 354, rue Vaudreuil (20190817-664)
 - 14.1.4 DDM-2019-4600 Christine Duquette - Immeuble situé au 531-533, 3e Rue (20190817-659)
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2019-4577 Keith Matsubara - Immeuble situé au 243, rue Lapointe (20190720-613)
 - 14.2.2 UC-2019-4590 Louis-Philippe Lessard - Immeuble situé au 94, rue Anatole-Touchette (20190810-655)
 - 14.2.3 UC-2019-4595 9163-4915 Québec inc. - Immeuble constitué du lot 5 294 990 situé sur la rue Monteverdi (20190817-666)
 - 14.2.4 UC-2019-4599 Johanna Deheer - Immeuble situé au 20, rue des Trembles (20190817-668)
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2019-4538 Samuel Désilets - Immeuble situé au 522, 1ère Rue (20190810-654)
 - 2) PIA-2019-4576 Julien Tarte - Immeuble situé au 220, 3e Avenue (20190720-612)
 - 3) PIA-2019-4579 Patrick Larivière – Immeuble situé au 1165, boulevard d'Iberville (20190817-661)
 - 4) PIA-2019-4580 Pierre Leclerc - Immeuble situé au 1265, chemin du Clocher (20190817-660)
 - 5) PIA-2019-4581 Laurent-Olivier Sirois - Immeuble constitué du lot 5 980 266 situé sur la rue Théodore-Bécharde (20190720-616)
 - 6) PIA-2019-4585 Isabelle Legrand - Immeuble constitué du lot 5 980 274 situé sur la rue Théodore-Bécharde (20190720-614)
 - 7) PIA-2019-4598 STA Architectes inc. - Immeuble situé au 170, rue Saint-Jacques (20190817-671)

- | | | |
|-----|---------------|--|
| 8) | PIA-2019-4601 | Syndicat Copropriétaire Les Berges - Immeuble situé au 65, rue Richelieu (20190817-667) |
| 9) | PIA-2019-4602 | Construction Jolivar inc. - Immeuble situé au 637, rue Théodore-Bécharde (20190817-669) |
| 10) | PIA-2019-4603 | Marc Perusse - Immeuble constitué du lot 4 636 021 situé sur la rue Baillargeon (20190817-670) |

14.4 Adoption des projets des règlements suivants :

14.4.1 Règlement n° 1759

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- d’agrandir la zone H-1608 à même une partie de la zone H-1605;
- de créer la zone H-1856 à même une partie de la zone H-1608 et d’y prescrire les normes applicables pour un bâtiment principal et un terrain;
- d’assujettir la zone H-1856 au secteur de PIIA « Des Trinitaires ».

Ces zones sont situées au sud de la rue des Trinitaires et au nord du boulevard Gouin, entre la rue Dollard et le boulevard du Séminaire Nord. »

14.4.2 Règlement n° 1805

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de :

- créer un nouveau secteur de PIIA « Des Trinitaires » ;
- déterminer les interventions assujetties ainsi que les critères et objectifs applicables à ce nouveau secteur de PIIA ;
- assujettir la zone H-1856 au secteur de PIIA « Des Trinitaires ».

Cette zone est située au sud de la rue des Trinitaires, entre la rue Dollard et le boulevard du Séminaire Nord. »

14.4.3 Règlement n° 1824 (20190706-558)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d’autoriser, dans les zones A-4003 et A-4009, les usages « Service de garde ou pension pour animaux, sauf les chiens ou autres canidés et « Centre équestre ou école d’équitation ».

Ces zones sont situées en zone agricole permanente, au sud de la route 219, entre la rivière L’Acadie et le chemin du Petit-Bernier. »

14.4.4 Règlement n° 1825 (20190706-575)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de :

- d'ajouter une nouvelle catégorie de zone « A10 » qui prescrit, dans les zones visées, une proportion minimale de 70 % de la surface des murs sur chacune des façades d'un bâtiment principal, d'un garage attenant et d'un abri d'auto attenant qui doit être recouverte de matériaux de classe 1 (maçonnerie);
- de réduire de 90 % à 70 % la proportion minimale requise de matériaux de classe 1 (maçonnerie) dans les zones H-5593 et H 5585.

Ces zones sont situées sur la rue Bella, entre l'avenue Conrad-Gosselin et la rue de Lacolle. »

14.4.5 Règlement n° 1826 (20190706-559)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'inclure la totalité de la zone I-3003 à la zone H 3100.

Ces zones sont situées au nord de la 6e Avenue, au sud de la 9e Avenue, à l'est de la rue Balthazard et à l'ouest du boulevard d'Iberville. »

14.4.6 Règlement n° 1828 (20190706-560)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-2113 à même une partie de la zone H-2057.

Ces zones sont situées à l'est du boulevard Saint-Luc entre les rues des Lilas et le boulevard de la Mairie. »

14.4.7 Règlement n° 1829 (20190706-560)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'agrandir le secteur de PIIA « Artères commerciales ».

Le secteur visé est situé à l'est du boulevard Saint-Luc près des rues des Lilas et des Échevins. »

14.4.8 Règlement n° 1830 (20190720-611)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de soustraire des interventions assujetties au secteur de PIIA « L'Acadie », la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire de plus de 30 m² lorsque le bâtiment principal a été construit en 1950 ou après.

Ce secteur est situé de part et d'autre de la rivière l'Acadie, entre la rue Cheverie et la Montée Brunelle. »

14.4.9 Règlement n° 1831 (20190727-623)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone C-3548 à même une partie de la zone C-3542 ;
- d'autoriser dans la zone C-3548 les bâtiment d'un maximum de trois (3) étages et les matériaux de classe 1 (maçonnerie) et de classe 2 (clin de bois) comme matériaux de parement des murs ;
- d'assujettir la zone C-3548 au secteur de PIIA « Vieux-Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux-L'Acadie et bâtiments patrimoniaux ».

Ces zones sont situées sur la 1ère Rue, entre la 8e Avenue et la 5e Avenue. »

14.5 Adoption du premier projet de résolution suivant :

14.5.1 PPCMOI-2019-4555 - 380, 6e Avenue (20190706-567)

14.6 Modification de la liste des personnes mandatées comme secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme (20190713-600)

14.7 Acquisition des lots 6 101 926 et 6 320 667 du cadastre du Québec pour les fins de parc (20190706-587)

14.8 Appui à des demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.8.1 ZAP-2018-4236 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Immeuble constitué du lot 3 640 764 situé sur la rue Lafayette (20190720-606)

14.8.2 ZAP-2019-4606 Serge Foucher – Hydro Québec - Immeuble constitué du lot 3 613 461 situé sur la rue Rolland (20190810-643)

14.9 Acquisition de divers terrains situés en secteur de conservation (20190629-543, 20190629-545, 20190629-550, 20190810-640, 20190803-639, 20190803-637, 20190622-531, 20190817-678, 20190824-689, 20190810-652, 20190629-549 et 20190824-694)

14.10 Établissement d'une servitude de passage sur le lot 3 890 309 du cadastre du Québec appartenant à la ville (20190817-681)

14.11 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

14.11.1 MRU-2019-4542 Zone H-2765 (rue de la Citière) (20190817-673)

15. **Transport et mobilité urbaine**

15.1 Signature d'un bail pour la construction d'un hangar à l'aéroport de Saint Jean sur Richelieu (20190511-380)

15.2 Octroi du contrat suivant :

SA-2642-TP-19

Déneigement du stationnement du terminus
d'autobus (20190810-650)

16. **Avis de motion**

16.1 Règlement n° 1819

« Règlement établissant le programme municipal d'aide financière
« Programme Rénovation Québec – 2019-2020 / Ville de Saint-Jean-sur-
Richelieu » »

16.2 Règlement n° 1823 (20190817-687)

« Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 856 000 \$, afin de
financer les demandes admissibles au programme d'aide financière pour
la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées »

16.3 Règlement n° 1824 (20190706-558)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses
amendements, dans le but d'autoriser, dans les zones A-4003 et A-4009,
les usages « Service de garde ou pension pour animaux, sauf les chiens
ou autres canidés et « Centre équestre ou école d'équitation ».

Ces zones sont situées en zone agricole permanente, au sud de la route
219, entre la rivière L'Acadie et le chemin du Petit-Bernier. »

16.4 Règlement n° 1825 (20190706-575)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses
amendements, dans le but de :

- d'ajouter une nouvelle catégorie de zone « A10 » qui prescrit, dans les
zones visées, une proportion minimale de 70 % de la surface des murs
sur chacune des façades d'un bâtiment principal, d'un garage attenant
et d'un abri d'auto attenant qui doit être recouverte de matériaux de
classe 1 (maçonnerie);
- de réduire de 90 % à 70 % la proportion minimale requise de
matériaux de classe 1 (maçonnerie) dans les zones H-5593 et H-5585.

Ces zones sont situées sur la rue Bella, entre l'avenue Conrad-Gosselin
et la rue de Lacolle. »

16.5 Règlement n° 1826 (20190706-559)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses
amendements, dans le but d'inclure la totalité de la zone I-3003 à la zone
H 3100.

Ces zones sont situées au nord de la 6e Avenue, au sud de la 9e Avenue,
à l'est de la rue Balthazard et à l'ouest du boulevard d'Iberville. »

16.6 Règlement n° 1828 (20190706-560)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-2113 à même une partie de la zone H-2057.

Ces zones sont situées à l'est du boulevard Saint-Luc entre les rues des Lilas et le boulevard de la Mairie. »

16.7 Règlement n° 1829 (20190706-560)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'agrandir le secteur de PIIA « Artères commerciales ».

Le secteur visé est situé à l'est du boulevard Saint-Luc près des rues des Lilas et des Échevins. »

16.8 Règlement n° 1830 (20190720-611)

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de soustraire des interventions assujetties au secteur de PIIA « L'Acadie », la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire de plus de 30 m² lorsque le bâtiment principal a été construit en 1950 ou après.

Ce secteur est situé de part et d'autre de la rivière l'Acadie, entre la rue Cheverie et la Montée Brunelle. »

16.9 Règlement n° 1831 (20190727-623)

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone C-3548 à même une partie de la zone C-3542 ;
- d'autoriser dans la zone C-3548 les bâtiment d'un maximum de trois (3) étages et les matériaux de classe 1 (maçonnerie) et de classe 2 (clin de bois) comme matériaux de parement des murs ;
- d'assujettir la zone C-3548 au secteur de PIIA « Vieux-Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux-L'Acadie et bâtiments patrimoniaux ».

Ces zones sont situées sur la 1ère Rue, entre la 8e Avenue et la 5^e Avenue. »

17. **Règlements**

17.1 Règlement n° 1731

« Règlement modifiant le règlement n° 1509 concernant la prévention des incendies »

17.2 Règlement n° 1772

« Règlement modifiant le règlement n° 0693 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité afin d'y intégrer des règles relatives aux systèmes d'alarme contre les intrusions »

17.3 Règlement n° 1782

« Règlement décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir l'utilisation de couches hygiéniques réutilisables pour les années 2019 et 2020 »

17.4 Règlement n° 1811

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de retirer, dans la zone I-3004, les usages spécifiquement permis appartenant aux groupes d'usages « Commerce et service (C) » et « Industrie (I) » et de remplacer son affectation principale pour l'affectation « Habitation (H) ».

Cette zone est située à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue Balthazard et de la 5e Avenue »

17.5 Règlement n° 1812

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier l'article 447 qui autorise les travaux de réhabilitation, de remplacement d'infrastructures, de pavage et de rehaussement de la rue Poirier, et ce, en conformité au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu »

17.6 Règlement n° 1814

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser dans la zone C-1512, les usages « Salle de billard », « Salon de quilles », « Jeu de guerre intérieur », « Parc d'amusement intérieur », « Lieu aménagé pour la pratique du patin à roulettes », « Centre sportif, piscine ou gymnase », « Aréna » et « Golf ou pratique de golf intérieur ».

Cette zone est située le long des rues Richelieu et du Quai, entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques »

17.7 Règlement n° 1818

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur une section de la rue Châteauguay »

17.8 Règlement n° 1820

« Règlement autorisant l'acquisition du lot 3 423 609 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue Lesieur, décrétant une dépense n'excédant pas 2 740 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.9 Règlement n° 1821

« Règlement autorisant le paiement des honoraires professionnels pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres en vue de la réalisation de travaux de réfection des infrastructures d'une partie des rues Bouthillier Nord, Saint-Georges et Saint-Pierre, décrétant une dépense n'excédant pas 100 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.10 Règlement n° 1822

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de stabilisation de talus de la rivière L'Acadie et du ruisseau des Noyers, près des propriétés situées au 25, rue des Roches et 407, chemin des Frênes, décrétant une dépense de 741 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18. **Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

- 18.1 Certificats des procédures d'enregistrement tenues en regard des règlements n^{os} 1798, 1800, 1801, 1803, 1806, 1807, 1813 et 1815, de la résolution n° 2019-06-0487, des PPCMOI-2019-4444 et PPCMOI-2019-4455
- 18.2 Procès-verbal de correction de la résolution du comité exécutif n° CE-2014-04-0152
- 18.3 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
- Règlement n° 1781 : « Règlement autorisant la réalisation des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la voie d'accès « Écho » située à l'aéroport, décrétant une dépense de 184 000 \$ et un emprunt à cette fin »
 - Règlement n° 1791 : « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour la préparation des plans et devis en vue de l'exécution de travaux de réfection des infrastructures pour une partie de l'avenue Landry, la rue Lavoie et une partie de la rue de Carillon, décrétant une dépense de 198 000 \$ et un emprunt à cette fin » ;
 - Règlement n° 1797 « Règlement autorisant la réalisation de travaux de nature électrique ainsi que des travaux de reconditionnement des réservoirs de coagulant à la station d'épuration, décrétant une dépense de 923 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
 - Règlement n° 1800 : « Règlement autorisant l'acquisition d'un camion combiné (écureur) pour le Service des travaux publics, décrétant une dépense n'excédant pas 682 000 \$ et un emprunt à cette fin »
 - Règlement n° 1803 : « Règlement modifiant l'emprunt et la dépense décrété par le règlement n° 1278 et relatif à des travaux de construction d'infrastructures municipales dans le prolongement de la rue Pierre-Caisse »
- 18.4 Listes de personnes embauchées par le directeur du Service des ressources humaines pour les périodes du 1^{er} au 30 juin et du 1^{er} au 31 juillet 2019
- 18.5 Procès-verbaux de correction des règlements n^{os} 1678 et 1758
- 18.6 Résolution n° 2019-235 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire intitulée : « Protection des sources d'eau potable »
- 18.7 Lettre de réponse de Recyc-Québec concernant la résolution n° 2019-06-0541 intitulée : « Démarches en vue de la relocalisation des installations de l'entreprise 2M Ressources »
- 18.8 Registre cumulatif des achats au 31 juillet 2019

- 18.9 Approbation du ministère des Transports du Québec du règlement 1758 intitulé : « Règlement modifiant le règlement n° 0278 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils, afin d'interdire la circulation des camions sur les rues Bousquet, Christian, Claude et Turcotte »
- 18.10 Accusé de réception d'Union des municipalités du Québec de la résolution n° 2019-07-0622 intitulée : « Demande de reconduction du programme gouvernemental « RénoVert » »
- 18.11 Procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 13 mars et 15 mai 2019

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**